

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 10 AVRIL 2024**

Délibération N° 13/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix avril à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni au centre des congrès rue Jean Monard, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, Mme Céline NOEL LARDIN, Mme France BRUYERE, M André GRANGER, M Daniel MANSOZ et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	11
Votants	11

Vote des subventions aux associations

Association alcool vie libre : Le CA après échange décide d'octroyer **400€** (quatre cent euros)

Association la banque alimentaire : Le CA après échange décide d'octroyer **3 000€** (trois mille euros)

Association culture du cœur : Le CA après échange décide d'octroyer **500€** (cinq cent euros)

Association enfance 73 : Le CA après échange décide d'octroyer **700€** (sept cent euros)

Association la chouette de l'espoir : Le CA après échange décide d'octroyer **150€** (cent cinquante euros)

Délibération adoptée à l'unanimité :

Ont voté pour : 11 voix

Fait à Aix les Bains, le 12/04/2024

Acte rendu exécutoire le 19/04/2024

Après envoi à la Préfecture le 19/04/2024

Et publication du 19/04/2024

Brauer M

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

